FRITZ, F.—
Taxe de 1882, montant à......................86c
Taxe de 1883, montant à......................86c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel Grove, Hamilton, Dixième et Nelson, désignés comme lots Nos. 4 et 5 de l'ilet No. 334; les dits lots Nos. 4 et 5 mesurent 125 pieds de face à la rue Hamilton sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 5 forme l'encoignure des rues Hamilton et Dixième.

FRERET, WILLIAMS—
Taxe de 1882, montant à......................$4 20
Taxe de 1883, montant à......................4 20
Deux certains ilets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornés par les rues Dublin, Carrollton, Seizième et Dix-septième, désignés comme les ilets Nos. 580 et 58[illegible].

GLASSER, Mlle A. M.—
Taxe de 1882, montant à......................$1 20
Taxe de 1883, montant à......................60c
Une portion de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Léonidas, Levée et le Mississippi, désignée comme une portion des lots Nos. 83 et 84 de l'ilet No. 3; la dite portion des lots Nos. 83 et 84 mesurent 42 pieds de face à la rue Léonidas sur une profondeur de 60 pieds.

GIVEN, D. ET J. J.—
Taxe de 1882, montant à......................60c
Taxe de 1883, montant à......................60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clinton, Millaudon, De Armas et Macarty, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 41; le dit lot No. 7 mesure 30 pieds de face à la rue Clinton sur une profondeur de 120 pieds.

GREEN, PAUL—
Taxe de 1882, montant à......................$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Huso, Washington, Commercial et Pearl, désigné comme le lot No. 5 de l'ilet No. 53; le dit lot No. 5 mesure 30 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 120 pieds.

GARDENER, CHARLES—
Taxe de 1882, montant à......................$2 40
Quatorze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Marie, Jeannette et Sixième, désignés comme lots Nos. 11 à 24 de l'ilet No. 200; les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent 60 pieds de face à la rue Sixième sur une profondeur de 150 pieds; le dit lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Marie sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 14 à 21 mesurent 240 pieds de face à la rue Marie sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 13 forme l'encoignure des rues Marie et Sixième; les dits lots Nos. 23 et 24 mesurent 60 pieds de face à la rue Jeannette sur une profondeur de 150 pieds, le dit lot No. 23 forme l'encoignure des rues Marie et Jeannette.

GERBER, SUC. JACOB—
Taxe de 1882, montant à......................$1 86
Taxe de 1883, montant à......................1 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Léonidas, Jefferson, Plum et Quatrième, désignés comme lots Nos. 16 et 17 de l'ilet No. 147; les dits lots Nos. 16 et 17 mesurent 60 pieds de face à la rue Leonidas sur une profondeur de 120 pieds.

GREGER, P.—
Taxe de 1882, montant à......................$4 26
Taxe de 1883, montant à......................4 26
Une portion d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lowerline, Hillary, Plum et Cinquième, désigné comme lots Nos. 1 à 20 et 12 et 27 de l'ilet No. 158.

GERBER, SUC. CHRISTIAN—
Taxe de 1883, montant à......................75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Marie, Jeannette et Cinquième, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 174, le dit lot No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue Cinquième sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Cinquième et Marie.

GLASSER, Mlle A. M.—
Taxe de 1882, montant à......................$1 20
Taxe de 1883, montant à......................60c
Une portion de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Léonidas, Levée et le Mississippi, désignée comme une portion des lots Nos. 83 et 84 de l'ilet No. 3; la dite portion des lots Nos. 83 et 84 mesurent 42 pieds de face à la rue Léonidas sur une profondeur de 60 pieds.

GIVEN, D. J. J.—
Taxe de 1882, montant à......................60c
Taxe de 1883, montant à......................60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clinton, Millandon, De Armas et Macarty, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 41; le dit lot No. 7 mesure 30 pieds de face à la rue Clinton sur une profondeur de 120 pieds.

GRIVOT, MAURICE—
Taxe de 1882, montant à......................75c
Taxe de 1883, montant à......................75c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Adams, Hillary, Burthe et Deuxième, désignée comme une portion des lots Nos. 16, 17, 18, 19 et 20 (ou 4 ou 19) de l'ilet No. 98, la dite portion des lots Nos. 16, 17, 18, 19 et 20 (ou 4 ou 19) mesure 30 pieds de face à la rue Burthe sur une profondeur de 120 pieds.

GARDANNE, Mme J. H.—
Taxe de 1882, montant à......................$1 80
Taxe de 1883, montant à......................1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bernadotte, Lowerline, Quinzième et Collapissa, désigné comme l'ilet No. 460; le dit ilet No. 460 mesure 300 pieds de face et 302 pieds à l'arrière sur une profondeur de 216 pieds d'un coté et 204 pieds de l'autre coté.

GARDANNE, Mme J. H.—
Taxe de 1882, montant à......................$1 80
Taxe de 1883, montant à......................1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bernadotte, Lowerline, Quatorzième et Collapissa, désigné comme l'ilet No. 461; le dit ilet No. 461 mesure 300 pieds de face et 302 pieds à l'arrière sur une profondeur de 216 pieds d'un coté et 204 pieds de l'autre coté.

GARNER, Mme HANNAH—
Taxe de 1882, montant à......................$1 20
Taxe de 1883, montant à......................1 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Clay, Upperline, Belfast et Douzième, désigné comme l'ilet No. 491; le dit ilet No. 491 mesure 300 pieds de face et 3[illegible] à l'arrière sur une profondeur de [illegible]

GUYOL, THEODORE No. 2—
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Madison, Forshey et Quatorzième, désignés comme lots Nos. 11, 12, 23 et 24 de l'ilet No. 493; les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent 60 pieds de face à la rue Forshey sur une profondeur de 150 pieds; les lots Nos. 23 et 24 mesurent 60 pieds de face à la rue Quatorzième sur une profondeur de 150 pieds.

GARDANNE, Mme J. H.—
Taxe de 1882, montant à......................$1 20
Taxe de 1883, montant à......................1 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bernadotte, Washington, Forshey et Quinzième, désigné comme l'ilet No. 502; le dit ilet No. 502 mesure 302 pieds de face et 306 pieds à l'arrière sur une profondeur de 324 pieds d'un [illegible] de l'autre coté.

GRIVOT, MAURICE—
Taxe de 1882, montant à......................$1 20
Taxe de 1883, montant à......................1 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jefferson, Léonidas, Dixon et Dix-huitième, désigné comme l'ilet No. 623; le dit ilet No. 623 mesure 300 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

GABRIEL, CELESTINE—
Taxe de 1882, montant à......................90c
Taxe de 1883, montant à......................90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Burdette, Cyprès et Huitième, désigné comme le lot No. 18 de l'ilet No. 280; le dit lot No. 18 mesure 30 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 120 pieds.

GOTTSCHALK, CHAS.—
Taxe de 1882, montant à......................$1 20
Taxe de 1883, montant à......................1 20
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Léonidas, Jefferson, Neuvième et Dixième, désignés comme les lots Nos. 22 à 26 de l'ilet Nos. 306 ou 325; le dit lot No. 22 mesure 60 pieds de face à la rue Dixième sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 23, 24 et 25 mesurent 180 pieds de face à la rue Dixième sur une profondeur de 120 pieds; le lot No. 26 mesure 60 pieds de face à la rue Dixième sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 22 forme l'encoignure des rues Dixième et Léonidas; le dit lot No. 26 forme l'encoignure des rues Dixième et Jefferson.

GUINAULT, JAMES P.—
Taxe de 1882, montant à......................72c
Douze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Cambronne, Onzième et Belfast, désignés comme les lots Nos. 13 à 24 de l'ilet No. 377; les dits lots Nos. 13 à 24 mesurent 300 pieds de face à la rue Jefferson sur une profondeur de 150 pieds; le dit lot No. 13 forme l'encoignure des rues Jefferson et Cambronne.

GUINAULT, JAMES P.—
Taxe de 1883, montant à......................60c
Seize certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Jefferson, Belfast et Douzième, désignés comme lots Nos. 25 à 40 de l'ilet No. 392; les dits lots Nos. 25 à 40 mesurent 150 pieds de face à la rue Jefferson face sur une profondeur de 300 pieds; le dit lot No. 25 forme l'encoignure des rues Jefferson et Cambronne.

HAINES, JNO. A.—
Taxe de 1882, montant à......................15c
Taxe de 1883, montant à......................15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Burdette, Cohn et Septième, désigné comme le lot No. 17 de l'ilet No. 247; le dit lot No. 17 mesure 30 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 120 pieds.

GRIVOT, MAURICE—
Taxe de 1882, montant à......................$1 20
Taxe de 1883, montant à......................1 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Monroe, Léonidas, Dixon et Dix-huitième, désigné comme l'ilet No. 624; le dit ilet No. 624 mesure 300 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

GOODWYN, McG.—
Taxe de 1882, montant à......................$3 00
Taxe de 1883, montant à......................3 00
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Carrollton, les rues Dublin, Green et Septième, désignés comme lots Nos. 6 à 11 de l'ilet No. 225; les dits lots Nos. 6, 7, 8 et 9 mesurent 120 pieds de face à l'avenue Carrollton sur une profondeur de 117 pieds; le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Septième sur une profondeur de 117 pieds; le dit lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Septième sur une profondeur de 150 pieds; le dit lot No. 10 forme l'encoignure de la rue Septième et l'avenue Carrollton.

GRIVOT, MAURICE—
Taxe de 1882, montant à......................$1 20
Taxe de 1883, montant à......................1 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Monroe, Léonidas, Dixon et Dix-huitième, désigné comme ilet No. 625; le dit ilet No. 625 mesure 300 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

GREEN, PAUL—
Taxe de 1882, montant à......................$1 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Huso, Washington, Commercial et Perle, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 53, le dit lot No. 5 mesure 30 pieds de face à la rue Washington, sur une profondeur de 120 pieds.

GIBSON, ALEX.—
Taxe de 1882, montant à......................$2 70
Taxe de 1882, montant à......................2 70
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clinton, Lowerline, Hampson et Deuxième, désignés comme lots Nos. 14 et 15 de l'ilet No. 78; les dits lots Nos. 14 et 15 mesurent 60 pieds de face à la rue Clinton sur une profondeur de 120 pieds.

GEDDES, GEORGE—
Taxe de 1882, montant à......................$1 80
Taxe de 1883, montant à......................1 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Adams, Hampson et Deuxième, désignés comme lots Nos. 18 et 19 de l'ilet No. 80; les dits lots Nos. 18 et 19 mesurent 61 pieds de face à la rue Hampson sur une profondeur de 100 pieds.

GEARY, SUC. WM.—
Taxe de 1882, montant à......................$1 50
Taxe de 1883, montant à......................1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Carrollton et les rues Short, Burthe et Deuxième, désigné comme lot No. 19 de l'ilet No. 94, le dit lot No. 19 mesure 30 pieds de face à la rue Short sur une profondeur de 120 pieds.

GRIVOT, MAURICE—
Taxe de 1882, montant à......................75c
Taxe de 1883, montant à......................75c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent située dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Burthe et Deuxième, désignée comme une portion des lots Nos. 16, 17, 18, 19 et 20 de l'ilet No. 95, la dite portion des lots Nos. 16, 17, 18, 19 et 20 ou 1 à 16 mesurent 30 pieds de face à la rue Burthe sur une profondeur de 120 pieds.

GRIVOT, MAURICE—
Taxe de 1882, montant à......................75c
Taxe de 1883, montant à......................75c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Adams, Hillary, Burthe et Deuxième, désignée comme une portion des lots Nos. 16, 17, 18, 19, 20 ou 3 ou 4 de l'ilet No. 98, la dite portion des lots Nos. 6, 17, 18, 19 et 20 ou 3 ou 18 mesurent 30 pieds de face à la rue Burthe sur une profondeur de 120 pieds.

HOSEY, Mme M. J.—
Taxe de 1882, montant à......................
Taxe de 1883, montant à......................
La moitié d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Léonidas, Marks et Dix-huitième, désignée comme la moitié de l'ilet No. 640; la dite moitié de l'ilet No. 640 mesure 150 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

HOSEY, M. M.—
Taxe de 1882, montant à......................
Taxe de 1883, montant à......................
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Léonidas, Marks et Dix-neuvième, désigné comme le lot No. 1 de l'ilet No. 647; le dit lot No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue Marks sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Marks et Jefferson.

HAMMOND, W.—
Taxe de 1882, montant à......................24c
Taxe de 1883, montant à......................24c
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Léonidas, Strelitz et Dix-septième, désignés comme lots Nos. 17 à 20 inclusivement de l'ilet No. 593; les dits lots Nos. 17 à 20 inclusivement mesurent 120 pieds de face à la rue Strelitz sur une profondeur de 120 pieds.

HELRICH, JOHN—
Taxe de 1882, montant à......................30c
Taxe de 1883, montant à......................30c
Un certain ilet triangulaire de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Léonidas, Dix-neuvième et le Chemin Coquillé de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet triangulaire No. 660; le dit ilet triangulaire mesure 115 pieds de face sur une profondeur de 224 pieds d'un coté et 210 pieds de l'autre coté.

HILL, ALLEN—
Taxe de 1882, montant à......................$1 80
Taxe de 1883, montant à......................1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Cambronne, Jefferson, Edinburgh et Seizième, désigné comme l'ilet No. 552; le dit ilet mesure 300 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

HOWER, R.—
Taxe de 1882, montant à......................24c
Taxe de 1883, montant à......................24c
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Léonidas, Jefferson, Strelitz et Dix-septième, désignés comme lots Nos. 21 à 24 inclusivement de l'ilet No. 593; les dits lots Nos. 21 et 22 mesurent 60 pieds de face à la rue Strelitz sur une profondeur de 120 pieds; les lots Nos. 23 et 24 mesurent 60 pieds de face à la rue Jefferson sur une profondeur de 150 pieds; le dit lot No. 22 forme l'encoignure des rues Strelitz et Jefferson.

HEALEY, M. F.—
Taxe de 1882, montant à......................12c
Taxe de 1883, montant à......................12c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans les ilets bornés par les rues Clay, Laurel Grove, le chemin de fer Nouvelle-Orléans, St. Louis et Chicago et la rue Collapissa, désignés comme lots Nos. 9 et 10, deux-tiers dans l'ilet No. 442 et un tiers dans l'ilet No. 444; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 60 pieds de face à la rue Collapissa sur une profondeur de 122 pieds; le dit lot No. 10 forme l'encoignure des rues Collapissa et Laurel Grove.

HENRICHSON, ANDRE—
Taxe de 1882, montant à......................$1 20
Taxe de 1883, montant à......................1 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Cambronne, Madison, Treizième et Collapissa, désigné comme l'ilet No. 453; le dit ilet No. 453 mesure 300 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

HOFFER, ISAAC—
Taxe de 1882, montant à......................24c
Taxe de 1883, montant à......................24c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Dublin, l'avenue Carrollton, les rues Treizième et Collapissa, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 455; le dit lot No. 1 mesure 28 pieds de face à la rue Dublin sur une profondeur de 108 pieds, le dit lot No. 2 mesure 27 pieds de face à la rue Dublin sur une profondeur de 108 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Dublin et Collapissa.

HARRIS, THOS. M.—
Taxe de 1882, montant à......................30c
Taxe de 1883, montant à......................30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Adams, Lowerline, Nelson et Dixième, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 349; le dit lot No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue Adams sur une profondeur de 130 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Adams, Lowerline et Adams.

HOLMES, M.—
Taxe de 1882, montant à......................60c
Taxe de 1883, montant à......................60c
Un certain ilet triangulaire de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Live Oak, Treizième et le Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, St. Louis et Chicago, désigné comme l'ilet triangulaire No. 458.

HINTUBIS, A.—
Taxe de 1882, montant à......................60c
Taxe de 1883, montant à......................60c
La moitié d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Live Oak, Upperline, Treizième et le Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, St. Louis et Chicago, désignée comme l'ilet No. 459.

HUGHES, EDOUARD—
Taxe de 1882, montant à......................24c
Taxe de 1883, montant à......................24c
La moitié d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hamilton, Upperline, Septième et Huitième, désignée comme la moitié du lot No. 1, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Upperline, Hamilton et Septième.

HEMM, D.—
Taxe de 1882, montant à......................24c
Taxe de 1883, montant à......................24c
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel Grove, Hamilton, Napoléon et Neuvième, désignés comme les lots Nos. 15, 16, 17 et 18 de l'ilet No. 30; les dits lots Nos. 15, 16, 17 et 18 mesurent 120 pieds de face à la rue Laurel Grove sur une profondeur de 120 pieds.

HOLDRICK, P.—
Taxe de 1882, montant à......................24c
Taxe de 1883, montant à......................24c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Madison, Dixième et Neuvième, désignés comme les lots Nos. 21 et 19 de l'ilet Nos. 308 et 323; les dits lots Nos. 21 et 19 mesurent chaque 51 pieds de face à la rue Madison sur une profondeur de 150 pieds.

HARTY, PHILLIPHINE—
Taxe de 1882, montant à......................90c
Taxe de 1883, montant à......................90c
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Madison, Dublin, Napoléon et Dixième, désignés comme les lots Nos. 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 de l'ilet No. 322; les dits lots Nos. 5 à 10 inclusivement mesurent 163 pieds de face à la rue Madison sur une profondeur de 117 pieds, le dit lot No. 11 mesure 27 pieds de face à la rue Madison sur une profondeur de 117 pieds; le lot No. 11 forme l'encoignure des rues Madison et Napoléon.

HALL, WILLIAMS—
Taxe de 1882 montant à......................36c
Taxe de 1882, montant à......................36c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burdette, Adams, Nelson et Dixième, désignés comme les lots Nos. 3 et 4 de l'ilet No. 34[illegible]; les dits lots Nos. 3 et 4 mesurent 60 pieds de face à la rue Burdette sur une profondeur de 130 pieds.

HUNSINGER, Mme PHILIPPE—
Taxe de 1882 montant à......................$1 60
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dublin, Madison, Jeannette et Sixième, désignés comme les lots No. 4 et 5 de l'ilet No. 195, les dits lots Nos. 4 et 5 mesurent 60 pieds de face à la rue Dublin sur une profondeur de 117 pieds.

HILL, C.—
Taxe de 1883, montant à......................45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Jefferson, Jeannette et Sixième, désigné comme le lot A de l'ilet No. 197, le dit lot A mesure 30 pieds de face à la rue Jeannette sur une profondeur de 150 pieds, le dit lot A forme l'encoignure des rues Jeannette et Cambronne.

HUNSINGER, PHILIPPE, No. 2—
Taxe de 1882, montant à......................$1 50
Taxe de 1883, montant à......................1 50
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Léonidas, Jefferson, Jeannette et Sixième, désignés comme lots Nos. 5, 6, 7 et 8 de l'ilet No. 198; les dits lots Nos. 5, 6, 7 et 8 mesurent 120 pieds de face à la rue Jeannette sur une profondeur de 120 pieds.

HAMILTON, SUC. JAMES—
Taxe de 1882, montant à......................$2 10
Taxe de 1883, montant à......................2 10
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marie, Jackson, Jeannette et Sixième, désignés comme lots Nos. 11 à 17 inclusivement de l'ilet No. 201; les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent 60 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 150 pieds, le dit lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 120 pieds, les dits lots Nos. 14 et 15 mesurent 60 pieds de face à la rue Sixième sur une profondeur de 120 pieds, les dits lots Nos. 16 et 17 mesurent 30 pieds de face à la rue Sixième sur une profondeur de 120 pieds.

HANS, HENRI—
Taxe de 1882, montant à......................$1 20
Taxe de 1883, montant à......................1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Madison, Quatrième et Plum, désigné comme lot No. 15 et la moitié du lot No. 14 de l'ilet No. 149; le dit lot No. 15 mesure 30 pieds de face à la rue Cambronne sur une profondeur de 120 pieds; et la moitié du lot No. 14 mesure 15 pieds de face à la rue Cambronne sur une profondeur de 120 pieds.

HARN, SUC. DAN'L—
Taxe de 1882, montant à......................$1 50
Taxe de 1883, montant à......................1 50
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Jefferson, Plum et Cinquième, désignée comme une portion de terre de l'ilet No. 167; la dite portion de terre mesure 60 pieds de face à la rue Cambronne sur une profondeur de 120 pieds.

HEINES, CHARLES—
Taxe de 1882, montant à......................90c
Taxe de 1883, montant à......................90c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Jefferson, Plum et Cinquième, désigné comme une portion de terre de l'ilet No. 167; la dite portion de terre mesure 60 pieds de face à la rue Cambronne sur une profondeur de 120 pieds; la dite portion de terre forme l'encoignure des rues Cambronne et Plum.

HAZEL, M.—
Taxe de 1882, montant à......................45c
Taxe de 1883, montant à......................45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Marie, Quatrième et Levée, désigné comme le lot No. 33 de l'ilet No. 140; le dit lot No. 33 mesure 30 pieds de face sur une profondeur de 120 pieds.

HENCHEL, F. M.—
Taxe de 1882, montant à......................$1 50
Taxe de 1883, montant à......................1 50
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Léonidas, Jefferson, Quatrième et [illegible], désignés comme les lots Nos. 11 et 12 de l'ilet No. 147; les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent 60 pieds de face à la rue Plum sur une profondeur de 150 pieds.

HARTING, Vve W. S.—
Taxe de 1882, montant à......................90c
Taxe de 1883 montant à......................90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Léonidas, Jefferson, Quatrième et Plum, désignés comme les lots Nos. 18 et 19 de l'ilet No. 147; les dits lots Nos. 18 et 19 mesurent 60 pieds de face à la rue Léonidas sur une profondeur de 120 pieds.

HEISTAND, Mme R.—
Taxe de 1882, montant à......................90c
Taxe de 1883, montant à......................90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clinton, Hillary, Troisième et Zimple, désignés comme lots Nos. 8 et 9 de l'ilet No. 125; le dit lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de 120 pieds; le lot No. 9 mesure 32 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de 120 pieds; le dit No. 9 forme l'encoignure des rues Troisième et Hillary.

HURTUBISE, A.—
Taxe de 1882, montant à......................$6 75
Taxe de 1883, montant à......................6 75
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Lowerline, Clinton, Zimple et Quatrième, désigné comme l'ilet No. 127; le dit ilet mesure 300 pieds de face sur une profondeur de 185 pieds d'un coté et 140 pieds de l'autre coté.

HAZEY, M.—
Taxe de 1882, montant à......................45c
Taxe de 1883, montant à......................45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilot borné par les rues Monroe, Marie, Quatrième et Levée, désigné comme le lot No. 32 de l'ilet No. 140; le dit lot No. 32 mesure 30 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 120 pieds.

HEUCHERT, HENRI—
Taxe de 1882, montant à......................$4 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Madison, Dublin, Deuxième et Burthe, désignés comme lots Nos. 24 et 25 de l'ilet No. 92, les dits lots Nos. 24 et 25 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 120 pieds.

HENRY, E. M.—
Taxe de 1882, montant à......................45c
Taxe de 1883, montant à......................45c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Adams, Hillary, Deuxième et Burthe, désignée comme deux-tiers du lot No. 21 de l'ilet No. 98; les dits deux tiers du lot No. 21 mesurent 30 pieds de face à la rue Hillary sur une profondeur de 137 pieds.

HENRY, E. M.—
Taxe de 1882, montant à......................$1 50
Taxe de 1883, montant à......................1 50
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clinton, Hillary, Troisième et Burthe, désignés comme lots Nos. 3 et 4 de l'ilet No. 102, les dits lots Nos. 3 et 4 mesurent 60 pieds de face à la rue Burthe sur une profondeur de 120 pieds.

HENRY, E. M.—
Taxe de 1882, montant à......................$1 50
Taxe de 1883, montant à......................1 50
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Adams, Hillary, Troisième et Burthe, désignés comme lots Nos. 21 et 22 de l'ilet No. 104, les dits lots Nos. 21 et 22 mesurent 60 pieds de face à la rue Hillary sur une profondeur de 137 pieds.

HUNSINGER, EVA—
Taxe de 1882, montant à......................$9 60
La moitié d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clinton, Hillary, Deuxième et Hampson, désignée comme la moitié de l'ilet No. 79 ou lots Nos. 13 à 24 inclusivement.

HERO, GEO. A.—
Taxe de 1882, montant à......................$4 50
Taxe de 1883, montant à......................4 50
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Adams, Macarty et Commercial, désignés comme lots Nos. 6 à 11 inclusivement de l'ilet No. 46, les dits lots Nos. 6 à 10 inclusivement mesurent 150 pieds de face sur une profondeur de 107 pieds, le lot No. 11 mesure 30 pieds de face sur une profondeur de 150 pieds.

HERO, GEO. A.—
Taxe de 1882, montant à......................$1 50
Taxe de 1883, montant à......................60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Adams, Macarty et Commercial, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 46, le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Commercial sur une profondeur de 150 pieds.

HEUCHERT, HENRI—
Taxe de 1882, montant à......................45c
Taxe de 1883, montant à......................45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Madison, Levée et le fleuve Mississippi, désigné comme le lot C de l'ilet No. 6, le dit lot C mesure 33 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 125 pieds.

HEUCHERT, HENRI—
Taxe de 1882, montant à......................$1 80
Taxe de 1883, montant à......................1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Madison, Levée et le fleuve Mississippi, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 6, le dit lot No. 9 mesure 30 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 125 pieds.

HARMAN, CATHERINE L.—
Taxe de 1882, montant à......................90c
Taxe de 1883, montant à......................90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Short, Washington, Levée et le fleuve Mississippi, désignés comme les lots Nos. 10 et 9 de l'ilet No. 3; les dits lots Nos. 10 et 9 mesurent 36 pieds chaque de face à la rue Levée sur une profondeur de 60 pieds; le dit lot No. 10 forme l'encoignure des rues Levée et Short.

HESTER, IRWIN—
Taxe de 1883, montant à......................$2 70
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Clinton, Macarty et De Armas, désigné comme lot No. 4 et la moitié du lot No. 5 de l'ilet No. 40, le dit lot No. 4 et la moitié du lot No. 5 mesurent 45 pieds de face à la rue Hillary sur une profondeur de 107 pieds.

HART, WILLIAMS—
Taxe de 1883, montant à......................$3 00
Une certaine portion de terre, dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme une portion de terre d'une forme irrégulière sur le bord du lac Pontchartrain, mesurant 204 pieds sur l'avenue Lac s'étendant sur une profondeur de 16[illegible] pieds sur le coté le plus près de l'avenue Canal à la profondeur de laquelle la dite portion de terre s'élargit à 30 pieds et de là sur une profondeur de 340 pieds faisant face à l'avenue Canal et s'étendant au lac, le tout selon un plan de W. H. Williams le 20 avril, 1871, dans lequel plan la dite portion de terre est désignée comme No. 7.

HORTON, PIERRE—
Taxe de 1882, montant à......................$1 20
Taxe de 1883, montant à......................1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Millaudon, Clinton, Macarty et De Armas, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 41; le dit lot No. 5 mesure 30 pieds de face à la rue Clinton sur une profondeur de 120 pieds.

HERO, GEO. A.—
Taxe de 1882, montant à......................$9 40
Taxe de 1883, montant à......................6 09
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Adams, Macarty et Commercial, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3, 4 et 5 de l'ilet No. 46; les dits lots Nos. 1 à 5 inclusivement mesurent 150 pieds de face aux rues Adams, Commercial et Macarty sur une profondeur de 107 pieds.

HARMAN, CATHERINE L.—
Taxe de 1882, montant à......................54c
Taxe de 1883, montant à......................54c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Short, Washington, Levée et le fleuve Mississippi, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 3, le dit lot No. 7 mesure 36 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 60 pieds.

HOLLINGSWORTH, J.—
Taxe de 1882, montant à......................$1 20
Taxe de 1883, montant à......................1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Adams, Anne et DeArmas, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 30; le dit lot No. 5 mesure 30 pieds de face à la rue DeArmas sur une profondeur de 105 pieds.

HEUCHERT, HENRY—
Taxe de 1882, montant à......................45c
Taxe de 1883, montant à......................45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Adams, Macarty et DeArmas, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 39; le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Adams sur une profondeur de 107 pieds.

HOYT, SUC. J. F.—
Taxe de 1883, montant à......................$3 40
Un tiers d'intérêt, non-divisé, dans cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Burdette, Commercial et Pearl, désigné comme les lots Nos. 8, 9, 10, 11 et 12 de l'ilet No. 54; les dits lots Nos. 8, 9 et 10 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Commercial sur une profondeur de 105 pieds; les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 150 pieds; le dit lot No. 10 forme l'encoignure des rues Commercial et Washington.

IVY, EDOUARD—
Taxe de 1882, montant à......................60c
Taxe de 1883, montant à......................60c
La moitié d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Marie, Pritchard et Douzième, désignée la moitié de l'ilet No. 408; la dite moitié de l'ilet No. 408 mesure 150 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

IRWIN, JOHN—
Taxe de 1882, montant à......................60c
Taxe de 1883, montant à......................60c
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Jefferson, Quatorzième et Collapissa, désignés comme lots Nos. 9, 10, 11 et 12 de l'ilet No. 469; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 122 pieds de face à la rue Collapissa, sur une profondeur de 122 pieds, le dit lot No. 11 mesure 61 pieds de face à la rue Collapissa sur une profondeur de 122 pieds; le dit lot No. 12 mesure 61 pieds de face à la rue Cambronne sur une profondeur de 122 pieds, le dit lot No. 11 forme l'encoignure des rues Collapissa et Cambronne.

ICARD, SOPHIE—
Taxe de 1882, montant à......................24c
Taxe de 1883, montant à......................24c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel Grove, Upperline, Napoléon et Dixième, désigné comme lot No. 31 de l'ilet No. 432, le dit lot No. 33 mesure 60 pieds de face à la rue Laurel Grove sur une profondeur de 120 pieds.

ICARD, SOPHIE—
Taxe de 1882, montant à......................48c
Taxe de 1883, montant à......................48c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel Grove, Upperline, Napoléon et Dixième, désignés comme lots Nos. 41 et 42 de l'ilet No. 232; les dits lots Nos. 41 et 42 mesurent 12[illegible] pieds de face à la rue Upperline sur une profondeur de 90 pieds d'un coté et 109 pieds de l'autre coté.

INGALLS, THOS. R. ET BUTLER, Vve ANN—
Taxe de 1882, montant à......................$1 20
Taxe de 1883, montant à......................1 20
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel Grove, Hamilton, Nelson et Dixième, désignés comme lots Nos. 6 à 12 de l'ilet No. 334; le dit lot No. 6 mesure 65 pieds de face à la rue Dixième sur une profondeur de 150 pieds, le dit lot No. 7 mesure 60 pieds de face à la rue Nelson sur une profondeur de 150 pieds les dits lots Nos. 8 à 12 mesurent chaque 60 pieds de face à la rue Laurel Grove sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 8 forme l'encoignure des rues Laurel Grove et Nelson; le lot No. 12 forme l'encoignure des rues Laurel Grove et Dixième.

INGALLS, THOS. R. ET BUTLER, Vve ANN—
Taxe de 1882, montant à......................$1 44
Taxe de 1883, montant à......................1 44
Un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hamilton, Holly Grove, Nelson et Onzième, désigné comme l'ilet No. 365, le dit ilet mesure 301 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

IVY, EDOUARD—
Taxe de 1882, montant à......................60c
Taxe de 1883, montant à......................60c
Un certain demi ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hamilton, Holly Grove, Pritchard et Douzième, désigné comme un demi de l'ilet No. 405, le dit demi de l'ilet No. 405 mesure 150 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

IVY, EDOUARD—
Taxe de 1882, montant à......................60c
Taxe de 1883, montant à......................60c
Une moitié d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Marie, Pritchard et Douzième, désignée comme une moitié de l'ilet No. 407, la dite moitié de l'ilet No. 407 mesure 150 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

JACOBS, R.—
Taxe de 1883, montant à......................60c
Douze certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Léonidas, Strelitz et Dix-septième, désignés comme lots Nos. 1 à 12 de l'ilet No. 593; les dits lots Nos. 1 à 9 mesurent 270 pieds de face à la rue Dix-septième sur une profondeur de 120 pieds, le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Dix-septième sur une profondeur de 120 pieds, les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent 60 pieds de face à la rue Léonidas sur une profondeur de 150 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Dix-septième et Jefferson; le dit lot No. 10 forme l'encoignure des rues Dix-septième et Léonidas.

JEFFERSON AND LAKE PONTCHARTRAIN RAILROAD COMPANY.—
Taxe de 1882, montant à......................
Le lit du chemin qui se trouve situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, de la rue Levée sur la rue Upperline à la rue Northline au lac Pontchartrain; le dit lit du chemin mesure 164 pieds 9 pouces de large sur la rue Northline et 1[illegible] pieds sur le lac Pontchartrain sur une profondeur de 16,295 pieds.

JEPRE, FANNY—
Taxe de 1883, montant à......................$1 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burdette, Washington, Napoléon et Dixième, désignés comme lots Nos. 13 et 14 de l'ilet No. 31[illegible], les dits lots Nos. 13 et 14 mesurent 60 pieds de face à la rue Washington sur 120 pieds de profondeur, le dit lot No. 14 forme l'encoignure des rues Washington et Dixième.

JAMISON, S. ET J. M. McINTOSH—
Taxe de 1882, montant à......................$2 40
Taxe de 1883, montant à......................2 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Léonidas, Monroe, Napoléon et Dixième, désigné comme l'ilet No. 326; le dit ilet No. 326 mesure 301 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

JORDAN, ROO. P.—
Taxe de 1882, montant à......................$1 20
Taxe de 1883, montant à......................1 20
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilot borné par les rues Laurel Grove, Upperline, Napoléon et Dixième, désignés comme lots Nos. 34 à 40 de l'ilet No. 332, les dits lots Nos. 34 et 35 mesurent 120 pieds de face à la rue Laurel Grove sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 36 mesure 60 pieds de face à la rue Laurel Grove sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 37 et 38 mesurent 120 pieds de face à la rue Upperline sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 40 mesure 62 pieds de face à la rue Upperline sur une profondeur de 1[illegible] pieds d'un coté et 147 pieds de l'autre coté, le dit lot No. 36 forme l'encoignure des rues Laurel Grove et Dixième.

JONES, ROBT. WM.—
Taxe de 1882, montant à......................27c
Un certain lot et la moitié d'un autre certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Collapissa, Short et Quatorzième, désigné comme lot No. 11 et la moitié du lot No. 12 de l'ilet No. 464; le dit lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Quatorzième sur une profondeur de 105 pieds d'un coté et 109 pieds de l'autre coté; la moitié du dit lot No. 12 mesure 15 pieds de face à la rue Quatorzième sur une profondeur de 109 pieds d'un coté et 110 pieds de l'autre coté.

JACOB, JOSEPH—
Taxe de 1882, montant à......................48c
Taxe de 1883, montant à......................48c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Forshey, Short et Quatorzième, désignés comme lots Nos. 22, 21 et 22 de l'ilet No. 503; les dits lots Nos. 20, 21 et 22 mesurent 90 pieds de face à la rue Short sur une profondeur de 107 pieds 6 pouces.

Le dit jour de vente je vendrai telle portion spécifiée de chaque dites propriétés ainsi quelles seront désignées par chaque débiteur, et en cas que le débiteur n'aurait pas désigné un nombre suffisant de propriétés, je vendrai de suite et sans plus de délai la moindre quantité de chaque propriété spécifiée, du tel débiteur, à l'acquéreur qui achètera pour le montant des taxes, intérêts et frais dûs par le dit débiteur, la vente sera sans appréciation, comptant, en monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue sera rachetable durant l'espace d'un an, en payant le prix d'achat, avec 20 pour cent et les frais à ajouter.

JAS. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat District Supérieur, Paroisse d'Orleans.

Ventes pour Taxes d'Etat de Propriétés Foncières.

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DELINQUANTS DE TAXES—PAROISSE D'ORLEANS, SEPTIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité en moi addressé par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de devant de la maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la dite paroisse est tenue, étant sur l'allée St. Antoine, dans le Second District de cette ville, durant les heures légales, pour les ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M. le 3ème jour de janvier, A. D. 1885, et à continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient complétées toutes les propriétés immeubles sur lesquelles les dites taxes sont maintenant dûes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, pour enforcer la collection des taxes assessées dans les années 1882 et 1883, ensemble avec les intérêts ci-dessus, du 31ème jour de Décembre de l'année dans laquelle les dites taxes étaient dûes, au taux de 1 pour cent par mois jusqu'au paiement, ainsi que tous les frais ci dessus.

Les noms des dits délinquants payeurs de taxes, le montant des taxes dues par chacun sur l'assessement de la dite année, et les propriétés immeubles assessées à chacun, pour être offertes en vente comme suit:

REMY, A.—
Taxe de 1882, montant à......................24c
Taxe de 1883, montant à......................24c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Live Oak, Upperline, Collapissa et Quatrième, désignés comme les lots Nos. 23 et 24 de l'ilet No. 460; les dits lots Nos. 23 et 24 font face à la rue Live Oak.

BARESHIDE, SUC. GEO.—
Taxe de 1882, montant à......................60c
Taxe de 1883, montant à......................60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Léonidas, Jeannette et Sixième, désignés comme les lots Nos. 11 et 12 de l'ilet No. 196; les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent ensemble 60 pieds de face à la rue Léonidas sur une profondeur de 150 pieds.

ROONEY, JNO.—
Taxe de 1882, montant à......................$1 80
Taxe de 1883, montant à......................1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Madison, Cambronne, Collapissa et Quatorzième, désigné comme l'ilet No. 466, le dit ilet No. 466 mesure 300 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

ROONEY, JNO.—
Taxe de 1882, montant à......................$1 20
Taxe de 1883, montant à......................1 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Laurel Grove, Clay, Pritchard et Douzième, désigné comme l'ilet No. 436, le dit ilet No. 436 mesure 300 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

ROGERS, A.—
Taxe de 1882 montant à......................$1 20
Taxe de 1883, montant à......................1 20
Un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Holly Grove, Jackson, Pritchard et Douzième, désigné comme l'ilet No. 434, le dit ilet No. 434 mesure 300 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

RIDDELL, ANGELICA E.—
Taxe de 1882, montant à......................$1 20
Taxe de 1883, montant à......................1 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jefferson, Cambronne, Pritchard et Treizième, désigné comme l'ilet No. 42[illegible], le dit ilet No. 42[illegible] mesure 300 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

RIDDILL, J. L.—
Taxe de 1882, montant à......................$1 20
Taxe de 1883, montant à......................1 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jefferson, Cambronne, Pritchard et Douzième, désigné comme l'ilet No. 411, le dit ilet No. 411 mesure 300 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

ROGERS, D. J.—
Taxe de 1882, montant à......................54c
Taxe de 1883, montant à......................54c
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marie, Monroe, Nelson et Onzième, désignés comme lots Nos. 6 à 11 de l'ilet No. 361, les dits lots Nos. 6 à 11 font face à la rue Monroe, le dit lot No. 8 forme l'encoignure des rues Monroe et Onzième.

RIPPARD, JOS.—
Taxe de 1882, montant à......................24c
Taxe de 1883, montant à......................24c
La moitié d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Upperline, Plum et Cinquième, désignée comme la moitié du lot No. 11 de l'ilet No. 172, la dite moitié du lot No. 11 mesure 15 pieds de face à la rue Cinquième sur une profondeur de 150 pieds.

RINNER, MARTIN—
Taxe de 1882 montant à......................96c
Taxe de 1883, montant à......................96c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marie, Monroe, Jeannette et Cinquième, désignés comme les lots Nos. 11 et 12 de l'ilet No. [illegible], les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent ensemble 60 pieds de face à la rue Marie sur une profondeur de 150 pieds.

ROTGE, JEAN—
Taxe de 1882, montant à......................$1 80
Taxe de 1883, montant à......................1 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marie, Monroe, Jeannette et Cinquième, désignés comme les lots Nos. 13 et 14 de l'ilet No. 175, les dits lots Nos. 13 et 14 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Jeannette sur une profondeur de 120 pieds.

ROSENTHAL, SALOMON—
Taxe de 1883, montant à......................$5 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Madison, Levée et Deuxième désigné comme lot No. 22 lettre C de l'ilet No. 87, le dit lot No. 22 lettre C mesure 32 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 97 pieds.

RAYMOND, ERNEST—
Taxe de 1883, montant à......................$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Adams, Hillary, Burthe et Troisième, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 103; le dit lot No. 18 mesure 29 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de 120 pieds.

Le dit jour de vente je vendrai telle portion spécifiée de chaque dites propriétés ainsi quelles seront désignées par chaque débiteur, et en cas que le débiteur n'aurait pas désigné un nombre suffisant de propriétés, je vendrai de suite et sans plus de délai, la moindre quantité de chaque propriété spécifiée, du tel débiteur, à l'acquéreur qui achètera pour le montant des taxes, intérêts et frais dûs par le dit débiteur, la vente sera sans appréciation, comptant, en monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue sera rachetable durant l'espace d'un an, en payant le prix d'achat, avec 20 pour cent et les frais à ajouter.

JAS. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat District Supérieur, Paroisse d'Orleans.

BUCHANNON, P.—
Taxe de 1882, montant à......................45
Taxe de 1883, montant à......................45
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Levée, Marie et Quatrième, désigné comme lot No. 35 de l'ilet No. 140, le dit lot No. 35 mesure 30 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 120 pieds.

BUCHANNON, P.—
Taxe de 1882, montant à......................15
Taxe de 1883, montant à......................45
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Marie, Levée et Quatrième, désigné comme lot No. 34 de l'ilet No. 140; le dit lot No. 34 mesure 30 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 120 pieds.

BAKER, JAMES—
Taxe de 1883, montant à......................
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Marie, Cohn et Huitième, désignés comme les lots Nos. 17 et 18 de l'ilet No. 262; les dits lots Nos. 17 et 18 mesurent 60 pieds de face à la rue Huitième sur une profondeur de 120 pieds.

BRONSEMA, CATHERINE—
Taxe de 1882, montant à......................$1 80
Taxe de 1883, montant à......................1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Marie, Plum et Quatrième, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 144; le dit lot No. 2 mesure 30 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 150 pieds.

AMERICAN POWDER CO.—
Taxe de 1883, montant à......................$5 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Monroe, Marie, Colapissa et Quatorzième, désigné comme l'ilet No. 472, le dit ilet mesure 300 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

ALBERT, JESSIE—
Taxe de 1882, montant à......................$2 40
Taxe de 1883, montant à......................2 40
Un certain ilot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Léonidas, Napoléon et Neuvième, désigné comme l'ilet No. 365; le dit ilet mesure 301 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

ARNOULT, J. B. G.—
Taxe de 1882, montant à......................12c
Taxe de 1883, montant à......................12c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Madison, Dixième et Neuvième, désigné comme le lot No. 6 de l'ilet Nos. 308 et 323, le dit lot No. 6 mesure 51 pieds de face à la rue Cambronne sur une profondeur de 150 pieds.

ANDRÉ, GEORGE—
Taxe de 1882, montant à......................$1 20
Taxe de 1883, montant à......................1 20
Un certain lot et une portion d'un autre certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Monroe, Levée, Marie et Quatrième, désignés comme lot No. 8 et une portion du lot No. 7 de l'ilet No. 140, le dit lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de [illegible] pieds; la portion du lot No. 7 mesure 4 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 60 pieds.

ANTODINE, L.—
Taxe de 1882, montant à......................24c
Taxe de 1883, montant à......................24c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dublin, Madison, Neuvième et Napoléon, désignés comme les lots Nos. 17 et 18 de l'ilet No. 359, les dits lots Nos. 17 et 18 mesurent 54 pieds de face à la rue Madison sur une profondeur de 117 pieds.

ASKEW, THOS.—
Taxe de 1882, montant à......................30c
Taxe de 1883, montant à......................30c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Léonidas, Green et Septième, désignés comme lots Nos. 16 et 17 de l'ilet No. 220, les dits lots Nos. 16 et 17 mesurent 50 pieds de face à la rue Septième sur une profondeur de 150 pieds.

AUBERT, H. A.—
Taxe de 1882, montant à......................24c
Taxe de 1883, montant à......................24c
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Laurel Grove, Hamilton, Napoléon et Neuvième, désignés comme lots Nos. 19, 20, 21 et 22 de l'ilet No. 300, les dits lots Nos. 19, 20, 21 et 22 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Laurel Grove sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 22 forme l'encoignure des rues Laurel Grove et Neuvième.

ANTODINE, L.—
Taxe de 1882, montant à......................12c
Taxe de 1883, montant à......................12c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dublin, Madison, Neuvième et Napoléon, désigné comme lot No. 2[illegible] de l'ilet No. 359, le dit lot No. 2[illegible] mesure 27 pieds de face à la rue Madison sur une profondeur de 117 pieds.

AUBERT, E.—
Taxe de 1882, montant à......................72c
Taxe de 1883, montant à......................72c
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hamilton, Laurel Grove, Napoléon et Dixième, désignés comme lots Nos. 6 à 11 de l'ilet No. 331; les dits lots Nos. 6, 7, 8 et 9 mesurent 120 pieds de face à la rue Laurel Grove sur une profondeur de 120 pieds, le lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Laurel Grove sur une profondeur de 120 pieds; le lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Napoléon sur une profondeur de 150 pieds; le dit lot No. 10 forme l'encoignure des rues Laurel Grove et Napoléon.

AUSTIN, Mme ANNE—
Taxe de 1882, montant à......................$4 80
Taxe de 1883, montant à......................4 80
Un certain lot et une portion d'un certain lot et la moitié de deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Léonidas, Jefferson, Levée et le Mississippi, désigné comme [illegible] une portion du lot No. 6 et la moitié des lots Nos. 7 et 8 de l'ilet No. 4, [illegible] face à la rue Levée.

AUGUSTIN, D.—
Taxe de 1882, montant à......................90c
Taxe de 1883, montant à......................90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Huso, Washington, Commercial et Perle, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 53; le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 120 pieds.

AUGUSTIN, J.—
Taxe de 1883, montant à......................75c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Adams, Hillary, Burthe et Deuxième, désignée comme une portion du lot No. 21 de l'ilet No. 98, la dite portion du lot No. 21 mesure 30 pieds de face à la rue Hillary sur une profondeur de 137 pieds.

BOWERS, WM. B.—
Taxe de 1883, montant à......................$4 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Short, Washington, Burthe et Deuxième, désignés comme lots Nos. 14 et 15 de l'ilet No. 95; les dits lots Nos. 14 et 15 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Short sur une profondeur de 125 pieds.

BOURG, JOSEPH—
Taxe de 1882, montant à......................60c
Taxe de 1883, montant à......................60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Général Scott, Millaudon, Levée et Oliver, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 20; le dit lot No. 7 mesure 52 pieds de face à la rue Général Scott et 72 pieds à l'arrière sur une profondeur de 53 pieds.

BARTHELEMY, M.—
Taxe de 1882, montant à......................$2 40
Taxe de 1883, montant à......................2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Clinton, Esther et Anne, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 29; le dit lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Esther sur une profondeur de 142 pieds.

BACAS, CHAS.—
Taxe de 1882, montant à......................$1 50
Taxe de 1883, montant à......................1 50
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible] Hillary, Pearl et Commercial, dés[illegible] lots Nos. 24 et 25 de l'ilet No. 7[illegible], les dits lots Nos. 24 et 25 mesurent 60 pieds [illegible] à la rue Deuxième sur une profondeur de 108 pieds.

BUHLER, MARIE—
Taxe de 1882, montant à......................$4 20
Taxe de 1883, montant à......................4 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lowerline, Clinton, Hampson et Deuxième, désignés comme lots Nos. 26 et 27 de l'ilet No. 78; les dits lots Nos. 26 et 27 mesurent 49 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 108 pieds, le dit lot No. 26 forme l'encoignure des rues Deuxième et Lowerline.

BROHAN, JOHN—
Taxe de 1882, montant à......................$1 20
Taxe de 1883, montant à......................1 20
Dix-sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Léonidas, Nelson et Onzième, désignés comme lots Nos. 8 à 24 de l'ilet No. 359; les dits lots Nos. 8 et 9 mesurent 60 pieds de face à la rue Jefferson sur une profondeur de 120 pieds; le lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Onzième sur une profondeur de 120 pieds; les lots Nos. 11 et 12 mesurent 60 pieds de face à la rue Onzième sur une profondeur de 150 pieds; le lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Léonidas sur une profondeur de 120 pieds; les lots Nos. 14 à 21 mesurent 240 pieds de face à la rue Léonidas sur une profondeur de 120 pieds; le lot No. 22 mesure 30 pieds de face à la rue Nelson sur une profondeur de 120 pieds; les lots Nos. 23 et 24 mesurent 60 pieds de face à la rue Nelson sur une profondeur de 150 pieds; le lot No. 10 forme l'encoignure des rues Jefferson et Onzième; le lot No. 13 forme l'encoignure des rues Léonidas et Onzième; le lot No. 22 forme l'encoignure des rues Léonidas et Nelson.

BECKER, SUC. H.—
Taxe de 1883, montant à......................$3 96
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Léonidas, Zimple et Quatrième, désignés comme lots Nos. 8, 9 et 10 de l'ilet No. 128; les dits lots Nos. 8, 9 et 10 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Léonidas sur une profondeur de 109 pieds, le dit lot No. 10 forme l'encoignure des rues Léonidas et Quatrième.

BOURGEOIS, ADELE—
Taxe de 1883, montant à......................$1 50
Une portion de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Mary, Levée et Quatrième, désignée comme une portion des lots Nos. 6 et 7 de l'ilet No. 140; la dite portion du lot No. 6 mesure 5 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 125 pieds; la dite portion du lot No. 7 mesure 26 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de [illegible] pieds.

BOSTICK, AUSTIN—
Taxe de 1883, montant à......................$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clinton, Hillary, Anne et DeArmas, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 34; le dit lot No. 4 mesure 90 pieds de face à la rue DeArmas sur une profondeur de 105 pieds.

BRIDGE, E. G.—
Taxe de 1883, montant à......................$1 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lowerline, Millaudon, Macarty et Commercial, désignés comme lots Nos. 12 et 13 de l'ilet No. 43, les dits lots Nos. 12 et 13 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Macarty sur une profondeur de 150 pieds.

BARTCHAY, M. A. K.—
Taxe de 1882, montant à......................$1 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lowerline, Clinton, Hampson et Deuxième, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 78, le dit lot No. 22 mesure 30 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 138 pieds.

BARTLETT, Mme M. W.—
Taxe de 1883, montant à......................$12 60
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Upperline, Jackson, Plum et Quatrième, désigné comme l'ilet No. 143.

LITTEN, EDOUARD—
Taxe de 1882, montant à......................15c
Taxe de 1883, montant à......................15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Burdette, Cohn et Septième, désigné comme le lot No. 18 de l'ilet No. 247, le dit lot No. 18 mesure 30 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 120 pieds.

BARRERE, JACQUES—
Taxe de 1882, montant à......................$12 60
Douze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Short, l'avenue Carrollton, les rues Cyprès et Neuvième, désignés comme lots Nos. 1 à 5 et 14 à 24 de l'ilet No. 297, les dits lots Nos. 1 à 5 mesurent [illegible] de face à l'avenue Carrollton sur une profondeur de [illegible] pieds 6 pouces, les dits lots [illegible] mesurent 60 pieds de face à la rue [illegible] sur une profondeur de 150 pieds, le dit lot [illegible] forme l'encoignure l'avenue Carrollton et la rue Cyprès, le dit lot No. 24 forme l'encoignure des rues Short et Cyprès.

BRONZEMA, CAROLINE—
Taxe de 1882, montant à......................[illegible]
Taxe de 1883, montant à......................[illegible]
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Léonidas, Green et Septième, désignés comme lots Nos. 7 à 13 de l'ilet No. 229, les dits lots Nos. 7 à 11 mesurent 125 pieds de face à la rue Jefferson sur une profondeur de 100 pieds, le dit lot No. 12 mesure 25 pieds de face à la rue Septième sur une profondeur de 150 pieds, le dit lot No. 13 mesure 25 pieds de face à la rue Septième sur une profondeur de 150 pieds, le dit lot No. 12 forme l'encoignure des rues Jefferson et Septième.

BARTON, L.—
Taxe de 1882, montant à......................15c
Taxe de 1883, montant à......................15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Léonidas, Green et Septième, désigné comme le lot No. 23 de l'ilet No. 22[illegible], le dit lot No. 23 mesure 25 pieds de face à la rue Septième sur une profondeur de 125 pieds.

BARLEY, W., ET ALDRICH, M.—
Taxe de 1882, montant à......................$15 60
Taxe de 1883, montant à......................15 60
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Dublin, Madison, Plum et Quatrième, désigné comme l'ilet No. 150; le dit ilet No. 150 mesure 301 pieds de face sur une profondeur de 326 pieds.

BETZ, JOHN—
Taxe de 1882, montant à......................45c
Taxe de 1883, montant à......................45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marie, Jackson, Plum et Cinquième, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 171, le dit lot No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Jackson et Plum.

BITTER, F. A.—
Taxe de 1882, montant à......................90c
Taxe de 1883, montant à......................90c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Léonidas, Jeannette et Sixième, désignés comme lots Nos. 13, 14 et 15 de l'ilet No. 198; les dits lots Nos. 13, 14 et 15 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Sixième sur une profondeur de 120 pieds, le dit lot No. 13 forme l'encoignure des rues Sixième et Léonidas.

[illegible]—
Taxe de 1882, montant à......................24c
Taxe de 1883, montant à......................24c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dublin, Madison, Neuvième et Napoléon, désignés comme lots Nos. 3 et 4 de l'ilet No. 359, les dits lots Nos. 3 et 4 mesurent 54 pieds de face à la rue Dublin sur une profondeur de 117 pieds.

BIGGOT, J. F.—
Taxe de 1882, montant à......................24c
Taxe de 1883, montant à......................24c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hamilton, Laurel Grove, Dixième et Napoléon, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 331, les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent [illegible] pieds de face à la rue Laurel Grove sur une profondeur de [illegible]; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Laurel Grove et Dixième.

BOURGEOIS, LOUIS—
Taxe de 1882, montant à......................12c
Taxe de 1883, montant à......................12c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hamilton, Laurel Grove, Dixième et Napoléon, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 331, le dit lot No. 12 mesure [illegible] pieds de face à la rue Napoléon sur une profondeur de 150 pieds.

B[illegible]NS, Mme J. T.—
Taxe de 1882, montant à......................30c
Taxe de 1883, montant à......................30c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Léonidas, Neuvième, Jefferson et Dixième, désignés comme lots Nos. 13 et 15 de l'ilet Nos. 306 et 325; les dits lots Nos. 13 et 15 mesurent 105 pieds de face à la rue Jefferson sur une profondeur de 120 pieds.

BECKER, PHILIP—
Taxe de 1883, montant à......................$4 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Madison, Plum et Quatrième, désignés comme lots Nos. 21 et 22 de l'ilet No. 149; les dits lots Nos. 21 et 22 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Cambronne sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 22 forme l'encoignure des rues Cambronne et Plum.

BURGEA, M. T., ET J. SLIDELL—
Taxe de 1882, montant à......................$1 44
Taxe de 1883, montant à......................1 44
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hamilton, Laurel Grove, Onzième et Belfast, désigné comme l'ilet No. 370; le dit ilet No. 370 mesure 300 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

BONFILS, P.—
Taxe de 1882, montant à......................60c
Taxe de 1883, montant à......................60c
Un certain ilet triangulaire de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Clay, Pritchard et le chemin de fer Nouvelle-Orléans, St. Louis et Chicago, désigné comme l'ilet triangulaire No. 437.